

DEPARTEMENT DE LA CREUSE

COMMUNE DE MONTBOUCHER

ARRÊTE n°2026-01AR

Réglementant la circulation pour la sécurité des usagers de la route
RD 941, RD 36, V.C. Route des Cèdres
De La Gasne du Clos aux Martys, commune de MONTBOUCHER

LE MAIRE DE MONTBOUCHER,

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales, complétée et modifiée par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982 ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la route et notamment l'article R 411-8 ;

VU la demande formulée par l'entreprise RESONANCE, dans le cadre de travaux de déploiement de la fibre optique sur la commune de Montboucher;

CONSIDÉRANT que les conditions de circulation seront dégradées et qu'il y a lieu de protéger les usagers de la route de la présence de véhicules et de personnels sur une partie de la chaussée ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} :

Du 23 février 2026 au 30 mai 2026, dans le cadre de travaux de déploiement de la fibre optique, un empiètement sur chaussée sera effectué sur la RD941 Route des Volcans, la RD36 Route de la Liberté et la VC Route des Cèdres du lieu-dit La Gasne du Clos au lieu-dit Les Martys.

ARTICLE 2 :

Les véhicules circulant à l'approche et sur la zone de travaux seront soumis, dans les deux sens, aux restrictions suivantes :

- Limitation de la vitesse à 30 km/h ;
- Interdiction de stationner.

ARTICLE 3 :

La signalisation, panneaux, feux ou piquets mobiles, et toute mesure de sécurité seront mis en place par le demandeur, pendant la période des travaux.

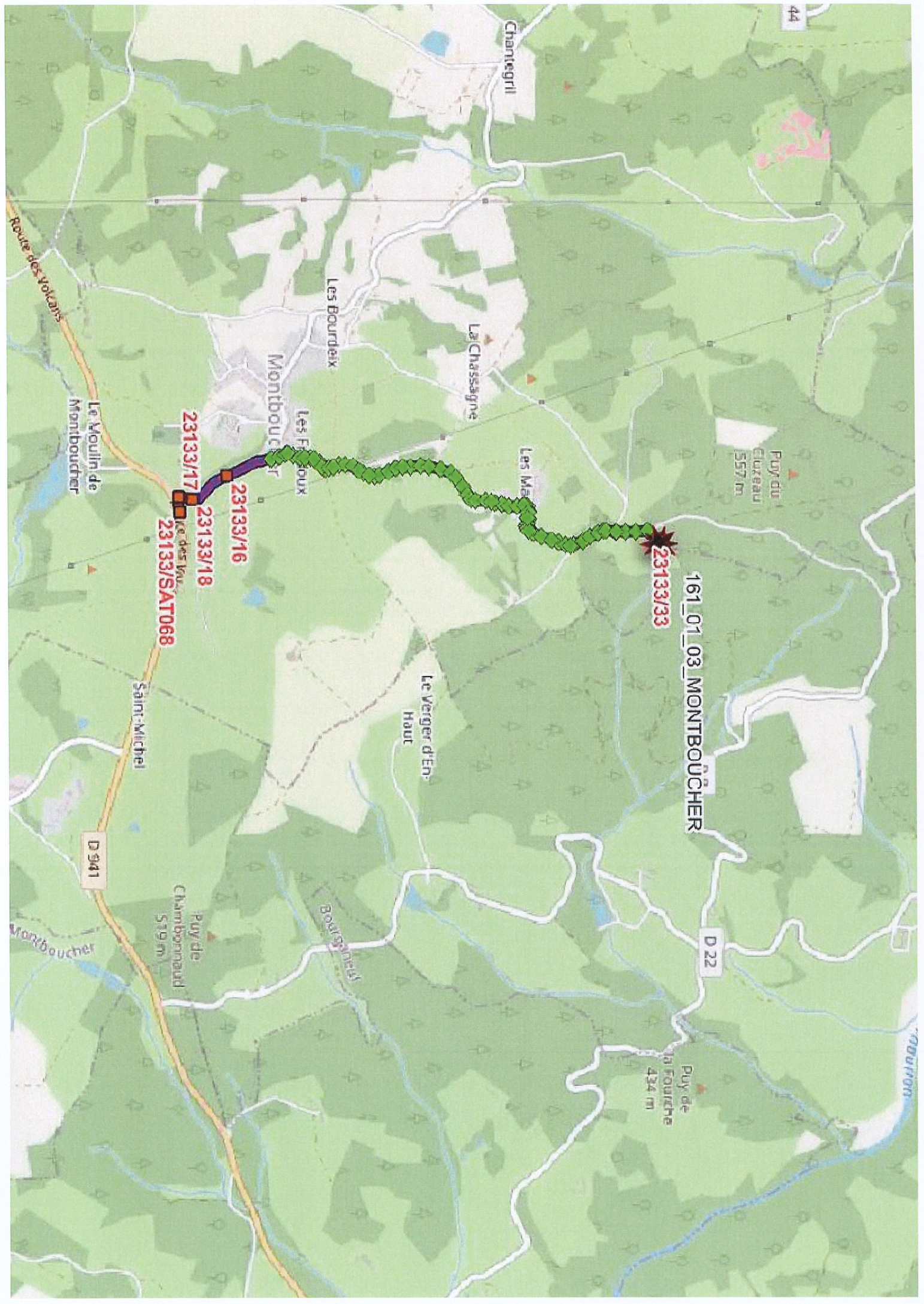
ARTICLE 4 :

Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

ARTICLE 5 :

Monsieur le Maire de la commune de MONTBOUCHER, Madame la Présidente du Conseil Départemental de la Creuse et Monsieur le Commandant du groupement de gendarmerie de la Creuse sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Montboucher, le 23 février 2026
Le Maire



4

Chantegril

Les Bourdeix

Le Chassagne

Puy de
Glusau
557 m

Les Ma...

23133/33

161_01_03_MONTBOUCHER

D 22

Puy de
la Fourche
434 m

Le Verger d'En
Haut

Montboucher

Les Bourdeix

23133/16

23133/18

23133/17

23133/SAT068

Saint-Michel

D 941

Puy de
Chambonnaud
519 m

Montboucher

Rue des Volcans

Le Moulin de
Montboucher